



Rapport de la Mairesse

Le 15 novembre 2010

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

Le processus qui nous conduira prochainement à l'adoption des prévisions budgétaires de la prochaine année est enclenché depuis plusieurs semaines.

D'ici là et comme il se doit, c'est avec plaisir que je vous fais état de la situation de l'année qui s'achève et de vous rappeler les principaux dossiers qui ont marqué celle-ci.

D'entrée de jeu, tous conviendront que 2010 a été pour Baie-Comeau une année fébrile à plusieurs points de vue.

L'orientation prise de faire en sorte que la Ville de Baie-Comeau agisse dorénavant comme leader du développement est demeurée réalité.

Je vous avais annoncé dès décembre dernier, lors de la présentation des prévisions budgétaires 2010, que l'administration municipale irait de l'avant avec les grands projets inscrits dans son calendrier de travail. Cet engagement a été respecté.

Pensons d'abord aux importants travaux d'infrastructures du boulevard La Salle, débutés dès avril, grâce au printemps hâtif que nous avons connu et qui se sont échelonnés sur près de huit mois. Cette dernière phase, rappelons-le, était estimée à plus de 19,8 M\$, et couvrait une longueur de 1,4 km.

Dès que les derniers éléments concernant l'engazonnement, la plantation d'arbres et la pose de la seconde couche d'asphalte seront complétés au printemps 2011, cela viendra ainsi mettre un point final à un vaste chantier dont l'exécution aura demandé quatre ans et exigé des investissements de quelque 37 M\$.

Pour leur part, les derniers travaux de construction et d'embellissement dans le secteur de place La Salle viennent tout récemment d'être finalisés, avec les aménagements réalisés devant l'hôtel de ville. Avec la place de la Biosphère, qui est devenue réalité dès le mois de juin et la cure de rajeunissement apportée à la place du Colonel, c'est donc tout un secteur de notre ville qui arbore une nouvelle image, un secteur d'ailleurs important au niveau commercial, mais qui l'est également quant à son volet social, puisqu'il se veut un lieu où il fait bon se rencontrer. J'invite d'ailleurs ceux et celles qui n'y ont pas circulé depuis la fin des travaux à venir en apprécier tout le charme et la beauté.

Comme en ont fait foi les deux événements majeurs qui se sont déroulés sur place La Salle cet été, soit l'inauguration de la place de la Biosphère en juin et, quelques semaines plus tard, les Championnats du Monde de Paracyclisme, les nouveaux aménagements de place La Salle furent pensés et réalisés en fonction des citoyens et citoyennes.

Nous sommes également intervenus sur les rues Marest, Piuze et Saint-Laurent, de même que sur les avenues Marquette et Charles-Guay. Les travaux de réfection qui y ont été effectués ont nécessité des investissements de 7,9 M\$.

Baie-Comeau a accueilli en août dernier des athlètes de partout dans le monde. Nous avons été privilégiés d'avoir pu bénéficier de la venue chez nous d'un tel événement à caractère international, où les mots *courage* et *dépassement de soi* ont trouvé tout leur sens. Le spectacle qui a été offert était tout simplement extraordinaire. Mais ce qui a fait le plus chaud au cœur a été de voir la participation massive de notre population et sa présence enthousiaste tout le long du parcours et de sentir qu'elle s'était approprié totalement ces Championnats du Monde de Paracyclisme.

Au cours des dernières semaines, nous avons procédé à l'inauguration du Centre des arts de Baie-Comeau, véritable complexe culturel dont nous pouvons à juste titre être fiers et réalisé au coût de 10,1 M\$.

Pierre d'assise de notre développement touristique et pièce maîtresse qui nous permet d'être davantage attractifs auprès des compagnies de croisières, le Jardin des glaciers est maintenant complété. L'augmentation des visiteurs au cours de la dernière saison touristique laisse entrevoir un avenir prometteur pour cet équipement, tel que nous l'avons dès le départ escompté.

Des centaines de sportifs, jeunes et adultes, espéraient depuis longtemps l'aménagement d'une surface synthétique. Voilà qui est maintenant fait. Réalisé sur le terrain de la polyvalente des Baies, cet investissement, au montant de 2,9 M\$, en plus de prolonger de façon très significative la saison sportive, servira tant aux joueurs de soccer et de football qu'à ceux pratiquant l'athlétisme.

L'ancienne église Saint-Sacrement est un autre projet qui trouvera son aboutissement en cours d'année. Les travaux réalisés à ce bâtiment, au coût de 1,8 M\$, permettront après coup d'accueillir les clientèles de l'âge d'or et des jeunes, de même que quelques organismes du milieu.

Arrivé presque à terme, le Programme de relance industrielle et commerciale a continué de porter fruits en cours d'année, puisqu'il a permis l'implantation d'une autre entreprise dans notre parc industriel.

Le volet domiciliaire a également retenu notre attention en 2010.

En association à parts égales avec le gouvernement du Québec, ce sont 600 000 \$ qui ont cette année été consacrés au Programme rénovation Québec et qui ont été répartis parmi 60 projets.

Quant au Programme d'accès à la propriété pour les jeunes familles, toujours en vigueur, il aura permis cette année à près de 100 autres familles de devenir propriétaires.

L'ouverture à l'automne de la résidence pour personnes âgées Château Bellevue nous a réjouis au plus haut point. Ce dossier, initié il y a plus de trois ans et dans lequel la Ville a été impliquée depuis le début, a enfin trouvé son aboutissement, à la grande joie des locataires des 151 appartements qu'on y retrouve.

S'adressant aux personnes à faible et moyen revenus, la construction de la Villa des retraités sera bientôt terminée. La Ville de Baie-Comeau se réjouit d'avoir participé financièrement à cet important projet et d'avoir ainsi contribué à sa réalisation.

Avec les travaux d'enrochement qui débiteront prochainement, le projet du Carrefour maritime est maintenant en voie de réalisation. La construction du bâtiment principal devrait commencer à l'automne 2011 et les derniers travaux d'aménagement se finaliser au cours du printemps 2012. Rappelons que ce projet, qui a reçu l'aide financière des gouvernements du Québec et d'Ottawa, est évalué à 10,5 M\$.

Nous avons accueilli en octobre dernier deux navires de croisières, le Maasdam et l'Eurodam, ce dernier d'une capacité de 3 000 personnes et s'avérant le plus imposant navire de la compagnie Holland America. Les confirmations reçues à ce jour pour la venue de d'autres navires en 2011 et 2012 nous laissent entrevoir que nous avons fait le bon choix en misant sur le développement des croisières.

Enfin, nous avons tenu récemment notre première Journée citoyenne, qui s'est déroulée dans une atmosphère très conviviale. Ce moment de rencontres et d'échanges avec nos concitoyens et concitoyennes visait à faire mieux connaître l'ensemble des services rendus par l'organisation municipale, nos divers projets et de recevoir les impressions de nos commettants. Je peux affirmer sans me tromper que cette activité a été fort appréciée par tous ceux et celles qui s'y sont rendus. Cet événement devrait être repris l'an prochain.

LES FINANCES MUNICIPALES

Préparés sous la responsabilité du vérificateur externe Jacques Dubé, c.a., les états financiers vérifiés de l'année 2009, déposés en mai 2010, faisaient état d'un déficit budgétaire de 834 570 \$, les revenus se chiffrant à 64 282 044 \$. Ce déficit, rappelons-le, n'a eu aucun effet sur les comptes de taxes des citoyens, puisqu'il a été comblé à même le surplus accumulé de la Municipalité.

Au 31 décembre dernier, la dette municipale était de 81,6 M\$. Il est donc normal que les grands chantiers réalisés depuis lors aient un impact à la hausse sur celle-ci.

Par conséquent, nous devons plus que jamais porter une attention toute spéciale à la gestion des finances publiques et tout mettre en œuvre pour minimiser les résultats de cette dette sur la facture de taxes des citoyens.

Et parce que nous reconnaissons que les contraintes imposées sur les finances publiques sont nombreuses, voilà pourquoi nous avons dès le début de l'année financière exercé une très grande rigueur comptable et questionné la totalité de nos postes de dépenses.

Cette façon de faire devrait nous permettre d'afficher un léger surplus au 31 décembre prochain. Rappelons que les prévisions budgétaires adoptées pour 2010 prévoyaient des dépenses de l'ordre de 62,1 M\$.

Le renouvellement du partenariat fiscal entre les municipalités et le gouvernement du Québec, valide jusqu'en 2014, nous permet annuellement des entrées appréciables d'argent, à la hauteur de 1,4 M\$ pour 2010, somme qui est cependant assujettie à la réalisation de projets d'infrastructures. Avec comme conséquence que ces revenus n'ont pas pour effet d'augmenter notre marge de manœuvre quant à notre budget de fonctionnement.

En ce qui a trait au rôle d'évaluation, déposé l'automne dernier et applicable pour les années 2010, 2011 et 2012, il s'établissait lors de son dépôt à 1 415 G\$ et nous indiquait que la valeur des résidences unifamiliales s'était accrue de 25 %. Il s'agissait là d'une excellente nouvelle pour l'ensemble des propriétaires de Baie-Comeau. Ajoutons que celui-ci a continué de s'apprécier au cours de la présente année.

PERSPECTIVES 2011

L'acquisition par Hydro-Québec du barrage qui appartenait jusque-là à la Compagnie hydroélectrique Manicouagan n'aura pas dans l'immédiat d'impact négatif sur nos revenus, puisque le décret adopté par le gouvernement du Québec nous a assuré pour 2010 et 2011 le maintien de nos revenus annuels de 1,7 M\$. Toutefois, les effets négatifs de ce transfert de propriété se feront sentir à partir de 2012. Ce qui nous amène dès à présent à poser les gestes nécessaires afin de nous dégager une marge de manœuvre financière pour en amoindrir les incidences.

Cela a comme résultat de nous obliger à nous questionner sur l'ensemble des services rendus, sur leurs coûts, sur notre tarification pour les activités dispensées, car agir autrement serait irresponsable pour les générations futures.

Par conséquent, notre planification financière de la prochaine année dans laquelle nous sommes actuellement engagés ne sera pas un exercice facile, tout au contraire.

Pour maintenir un niveau de taxation équitable, il nous faudra procéder à une analyse rigoureuse de nos besoins et des possibilités qui nous sont offertes afin de faire des choix qui nous maintiennent sur la voie du développement.

À ce chapitre, le rôle triennal d'immobilisations déposé pour les années 2010, 2011 et 2012 comprenaient des projets pour une valeur de près de 100 M\$. Même si plusieurs d'entre eux ont été réalisés en cours d'année, tel que précisé précédemment, certains grands dossiers demanderont l'an prochain notre intervention.

La mise aux normes du réseau d'eau potable, qui nécessitera un investissement très important, se retrouve dans notre cahier de travail pour 2011.

Le Carrefour maritime fait également partie de cette liste.

Divers projets devront cependant être revus, quant à leur échéancier à tout le moins. Les prochains mois seront consacrés à prioriser nos futurs investissements vers l'essentiel.

La Ville de Baie-Comeau devrait procéder d'ici la fin de l'an prochain à l'adoption d'une Politique de développement durable et à son plan d'action, qui viendront guider nos interventions dans l'ensemble de nos secteurs d'activité.

Les défis qui nous attendent sont donc nombreux.

En parallèle, nous devons également demeurer vigilants comme communauté, afin que notre milieu bénéficie au maximum des retombées potentielles des grands chantiers qui ont cours dans notre région. Le développement économique fait donc encore et toujours partie de nos priorités et nous voulons maintenir l'élan des dernières années qui a fait de Baie-Comeau une ville dynamique.

Pour conclure, vous me permettrez de reprendre une phrase tirée du texte de ma présentation des prévisions budgétaires 2010 : « Les besoins sont grands, mais il nous faut maintenir un cadre financier réaliste qui respecte la capacité de payer des contribuables ».

Je vous remercie de votre attention.

Christine Brisson

ANNEXE

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

En ce qui a trait aux émoluments payés aux membres du conseil, la Loi régissant le salaire des élus vient préciser les balises de leur rémunération. Ainsi, chaque conseillère et conseiller reçoit un salaire de base de 12 029,68 \$, alors qu'il est de 71 386,12 \$ pour la mairesse, auquel s'ajoute pour cette dernière une allocation non imposable de 14 758,12 \$. Pour leur part, les autres membres du conseil bénéficient d'une allocation non imposable de 6 014,84 \$.